



HAL
open science

Cartographie de la flore exotique envahissante

Oona Le Rallic-Maho

► **To cite this version:**

Oona Le Rallic-Maho. Cartographie de la flore exotique envahissante. [Rapport Technique] CBNBP - MNHN, Délégation Ile-de-France, 61 rue Buffon - CP53 - 75005 PARIS cedex 05, France. 2020, pp.24. <hal-03062055>

HAL Id: hal-03062055

<https://hal.science/hal-03062055v1>

Submitted on 14 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Cartographie de la flore exotique envahissante

Parc départemental forestier
de la Poudrerie (93)

SENSIBILISER



CONSERVER

ACCOMPAGNER

CONNAÎTRE



Coopération Espaces Naturels



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT

Cartographie de la flore exotique envahissante

Parc départemental forestier de la Poudrerie (93)

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national, du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, Responsable de la délégation Ile-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin Parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 56 48 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Inventaire de terrain, rédaction et mise en page, cartographie,
gestion des données, analyse : Oona Le Rallic-Maho
Relecture : Jeanne Vallet

Le partenaire de cette étude est :

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
Direction de la Nature, des Paysages et de la Biodiversité
Hôtel du Département
93006 Bobigny Cedex

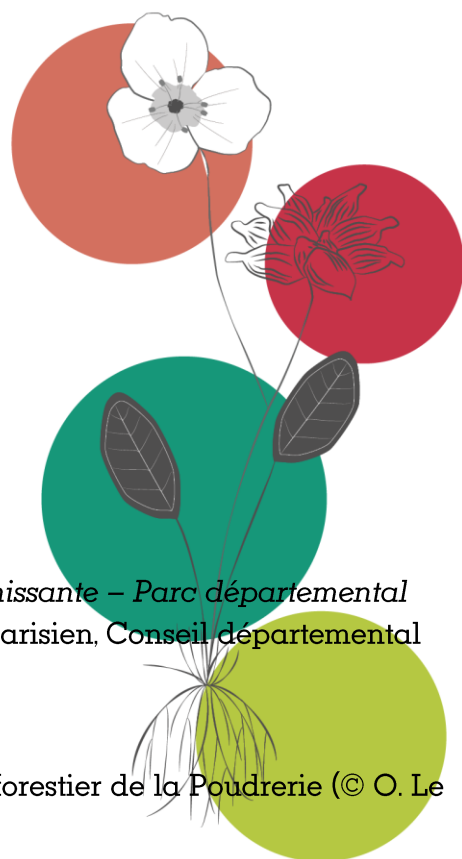


Référence à utiliser

Le Rallic-Maho O., 2020 – *Cartographie de la flore exotique envahissante – Parc départemental de la Poudrerie (93)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Paris. 24 p.

Crédit photo

Photo de couverture : Population de *Reynoutria japonica* au parc forestier de la Poudrerie (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN, 2020).



Sommaire

| | |
|---|----|
| Introduction | 5 |
| Méthodes | 6 |
| 1.1 Données historiques | 6 |
| 1.2 Collecte des données <i>in situ</i> | 6 |
| 1.3 Cartographie de la présence et de la densité des espèces exotiques envahissantes . | 7 |
| Résultats et discussion | 7 |
| 2.1 Cartographie des espèces invasives dans le parc | 7 |
| 2.1.1 Liste des espèces invasives présentes | 7 |
| 2.1.2 Cartographie des espèces invasives | 8 |
| 2.2 Préconisations de gestion | 17 |
| 2.3 Discussion et comparaison avec les autres parcs départementaux | 19 |
| Conclusion | 20 |
| 3.1 Résumé des préconisations | 20 |
| 3.2 Préconisations générales et perspectives | 20 |
| Bibliographie | 21 |
| Annexes | 22 |

Résumé

Les contextes urbains, souvent soumis à de nombreuses perturbations d'origine anthropique, sont des milieux privilégiés pour le développement des espèces exotiques envahissantes. La gestion de ces espèces est une préoccupation importante des parcs départementaux de Seine-Saint-Denis. Pour chacun d'entre eux, un état des lieux de la flore exotique envahissante a été réalisé en 2020.

Le recensement des espèces exotiques envahissantes a été réalisé à partir des données historiques de l'observatoire régional de la flore d'Île-de-France et des prospections *in situ* en 2020.

Dans le parc départemental forestier de la Poudrerie, 16 espèces exotiques envahissantes ont été recensées d'après les données de l'observatoire régional de la flore et une prospection *in situ*. Parmi elles, neuf sont considérées avérées implantées, et sept potentielles implantées. Aucune espèce prioritaire à l'échelle régionale n'a été détectée.

La plupart de ces espèces ne sont pas problématiques pour le parc de la Poudrerie. Des interventions ciblées sont préconisées et/ou la mise en place d'une veille est recommandée pour certaines espèces pouvant se révéler problématiques, telles que le Laurier-palme (*Prunus laurocerasus*), la Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*). Des mesures ciblées sont également recommandées pour limiter le développement de l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*), du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) et de la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*).

Ce travail constitue un état des lieux global de la répartition et de la densité des espèces exotiques envahissantes du parc du Sausset, et pourra servir de base aux gestionnaires afin de définir leurs priorités d'action en matière de gestion de la flore exotique envahissante.

Mots Clés

Espèces exotiques envahissantes, espèces invasives, parcs départementaux, parc départemental de la Poudrerie, parc forestier, Seine-Saint-Denis.

Introduction

En raison de leur contexte urbain et de milieux particulièrement artificialisés, les parcs départementaux de Seine-Saint-Denis voient se développer certaines espèces exotiques envahissantes, qui y trouvent les conditions favorables pour s'y établir.

Dans certains cas, elles peuvent se développer jusqu'à former des peuplements monospécifiques, et elles peuvent alors avoir des impacts sur d'autres espèces ou sur les milieux. De ce fait, il peut s'avérer nécessaire de surveiller et de contrôler leur dynamique. Certaines d'entre elles sont déjà connues par les techniciens des parcs pour les problèmes qu'elles occasionnent, à l'image du Sainfoin d'Espagne (*Galega officinalis* L.), toxique pour le bétail, qui fait déjà l'objet de suivis dans plusieurs parcs départementaux (Détrée, 2018 ; Wegnez, 2019). Cependant, la maîtrise est souvent difficile, et l'éradication des populations déjà bien implantées souvent impossible. Il s'avère donc utile d'anticiper au mieux l'apparition de populations pouvant se révéler problématiques.

Le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis a ainsi missionné le CBNBP afin de réaliser un diagnostic des plantes exotiques envahissantes présentes dans les parcs départementaux. L'objectif de ce diagnostic est de dresser un état des lieux des stations d'espèces invasives dans les parcs et permettre ainsi aux gestionnaires d'avoir une vision globale de la répartition de ces espèces et leur niveau de présence. Cette étude servira de base pour réaliser un suivi de l'évolution de ces espèces et identifier les priorités d'intervention.

Selon leur invasibilité et leur répartition régionale, les espèces exotiques à caractère envahissant et ayant des impacts sur l'environnement (annexe 1) peuvent être classées en quatre catégories, qui vont correspondre à des stratégies de lutte et des priorités différentes (Wegnez, 2018).

- Les **espèces exotiques envahissantes avérées émergentes** : taxons dont l'invasion biologique est à ses débuts. L'éradication de ces espèces, encore peu répandues, doit être tentée. Ce sont les espèces sur lesquelles doivent être investi un effort de lutte important et dont la gestion est prioritaire.
- Les **espèces exotiques envahissantes avérées implantées** : taxons déjà très répandus et dont l'éradication n'est plus envisageable. Il faut chercher à « vivre avec » et mettre en place une lutte ciblée sur les espaces présentant des enjeux écologiques. L'objectif est cette fois de réguler ces espèces afin de limiter leurs impacts.
- Les **espèces exotiques envahissantes potentielles implantées** : taxons répandus sur le territoire et susceptibles de devenir problématiques à l'avenir. Ces espèces se retrouvent plutôt en milieux artificialisés mais ne sont actuellement pas problématiques en milieux plus naturels. Pour ces espèces, il s'agit d'effectuer une veille afin d'identifier dès que possible un éventuel changement de comportement.
- Les **espèces exotiques envahissantes sur liste d'alerte** : taxons ponctuels voire absents en Île-de-France mais qui sont susceptibles de se montrer fortement invasifs sur le territoire. Une

veille et une lutte préventive doivent être mises en place afin d'anticiper d'éventuels problèmes. Cette liste est particulièrement importante.

L'impact des espèces peut être approximé à la densité des populations des espèces, et va également contribuer à la priorisation des actions de lutte de façon plus locale.



Le parc départemental de la Poudrière, d'une superficie d'environ 147 ha, est situé sur les communes de Villepinte et de Sevrans, en Seine-Saint-Denis. Actuellement, des interventions régulières sont effectuées sur certaines espèces invasives déjà connues par les techniciens du parc, mais aucun suivi sur ces espèces n'est réalisé par le CBNBP dans ce parc.

Méthodes

1.1 Données historiques

De nombreuses données sur les espèces exotiques envahissantes, synthétisées par l'observatoire de la flore sur le territoire francilien, ont servi de base à l'élaboration de ce diagnostic. Ces données historiques regroupent des informations bibliographiques et les données collectées lors d'inventaires de terrain par le CBNBP et son réseau de correspondants.

Des interventions régulières sont réalisées sur la Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*), dont les stations sont très bien connues des gestionnaires du parc. Une cartographie est déjà tenue pour cette espèce. Ces données ont donc également été intégrées dans le travail ci-présent.

1.2 Collecte des données *in situ*

Une prospection a été réalisée dans le parc le 23 juillet 2020, afin de réactualiser la répartition des espèces exotiques envahissantes identifiées dans la base de données, et de détecter certaines d'entre elles encore non signalées. Leur densité a été quantifiée à cette occasion, soit en dénombrant les individus (par ordre de grandeur), soit en mesurant le recouvrement selon les coefficients d'abondance-dominance de Braun-Blanquet (annexe 2).

En raison de la superficie importante du parc, le secteur des jardins familiaux n'a pas été prospecté et le bois de la Tussion, zone du parc fermée au public et avec un accès limité des gestionnaires, non plus. Le bois de la Tussion ayant récemment fait l'objet d'une évaluation floristique et phytosociologique par le CBNBP, les enjeux autour de la flore exotique envahissante sont développés dans un rapport de 2019 (Détrée, 2019).

1.3 Cartographie de la présence et de la densité des espèces exotiques envahissantes

Une cartographie de la répartition dans le parc départemental a été réalisée pour chacune des espèces présentes, et met en avant les stations observées en 2020, mais aussi les stations historiques d'espèces n'ayant pas pu être actualisées en 2020 en raison d'accès à certaines zones ou de non observation de l'espèce.

Pour chaque station identifiée en 2020, la densité de l'espèce a été classées en trois catégories, adaptées de suivis de *Galega officinalis* L. réalisés dans certains parcs départementaux de Seine-Saint-Denis (Détrée, 2018 ; Wegnez, 2019) :

- **Station ponctuelle** : l'espèce est présente de façon ponctuelle et isolée sur une surface de 10 m², ou moins, ou bien représentée par 10 individus, ou moins. Une colonisation du milieu peut s'amorcer.
- **Station étendue éparse** : l'espèce est présente sur une surface de plus de 10 m² et recouvre moins de 25% de la surface de la station. L'espèce est installée et en phase de colonisation.
- **Station étendue dense** : l'espèce est présente sur une surface de plus de 10 m² et recouvre plus de 25% de la surface de la station, ou est représentée par plus de 10 individus. L'espèce est installée et poursuit son extension.

Les données historiques ne contenant pas d'information sur la densité, elles sont cartographiées dans une quatrième catégorie à part (**observations antérieures à 2020**) et donnent uniquement une information sur la présence historique de l'espèce, qui peut être toujours d'actualité, ou bien disparue mais potentiellement favorable à l'espèce. Une surveillance de ces secteurs doit être effectuée.

Résultats et discussion

2.1 Cartographie des espèces invasives dans le parc

2.1.1 Liste des espèces invasives présentes

Seize espèces ont été recensées dans le parc de la Poudrerie (Tableau 1). Leur catégorie ainsi que le nombre de stations inventoriées ont été indiqués. Pour neuf d'entre elles, la dernière observation date de 2020.

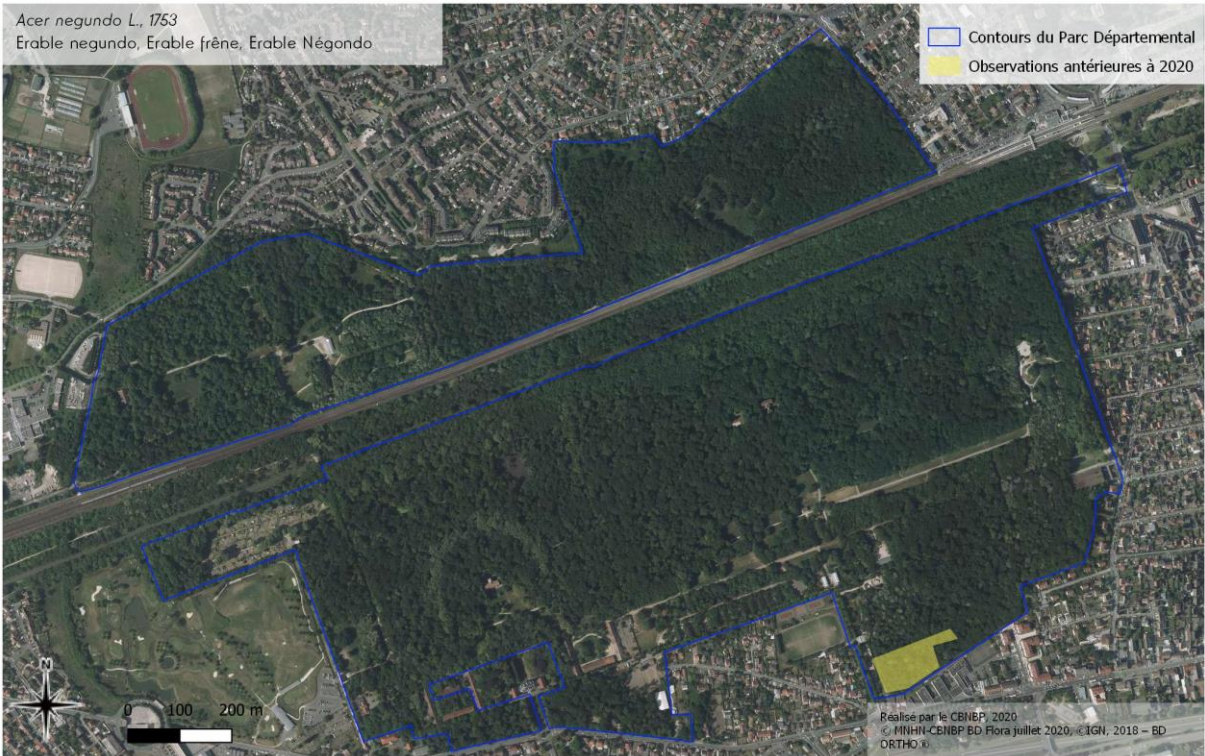
Neuf de ces espèces sont considérées avérées implantées, et sept potentielles implantées. Aucune espèce de la liste d'alerte ou avérée émergente n'a été recensée.

Tableau 1. Liste des espèces exotiques envahissantes présentes dans le parc départemental de la Poudrerie (93).

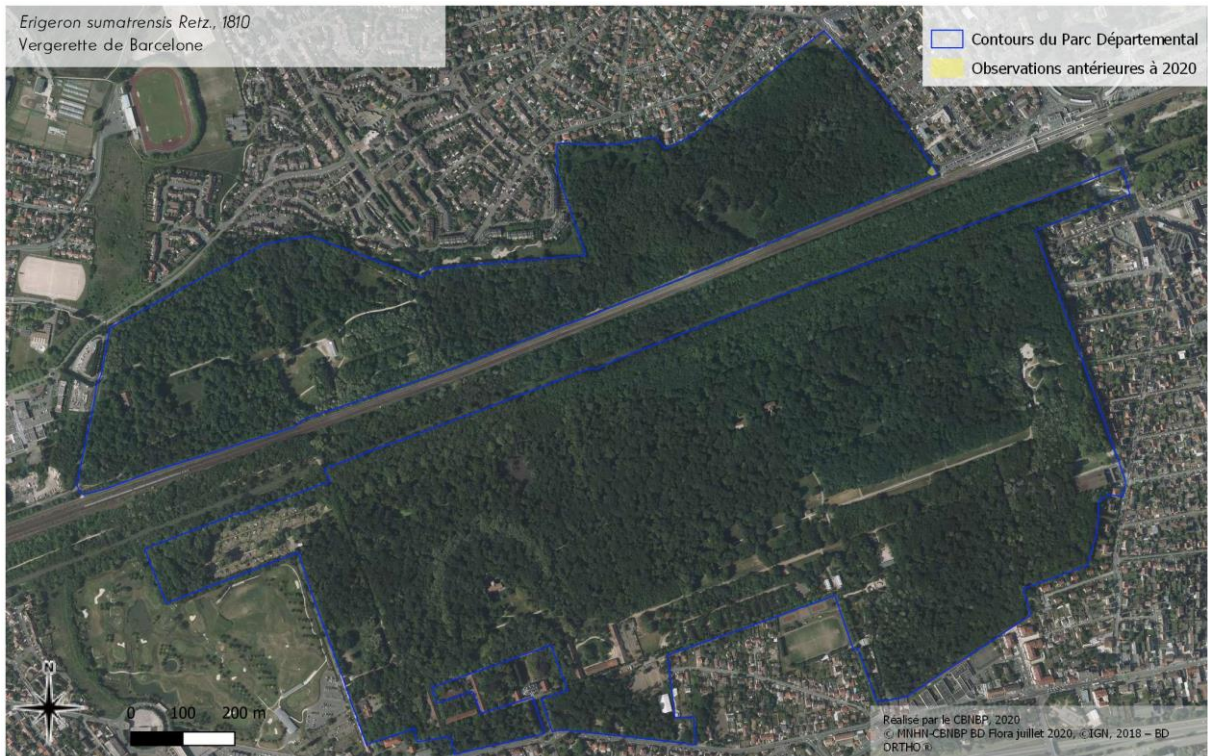
| Nom scientifique | Nom commun | Cot. EEE R | Nombre de stations | Obs. 2020 |
|---|---|-------------------------|--------------------|-----------|
| <i>Acer negundo</i> L., 1753 | Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo | Avérées implantées | 1 | |
| <i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916 | Faux vernis du Japon, Ailante glanduleux, Ailante, Ailante | Avérées implantées | 3 | X |
| <i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887 | Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons | Potentielles implantées | 1 | X |
| <i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808 | Épilobe cilié | Potentielles implantées | 1 | |
| <i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804 | Vergerette annuelle, Érigéron annuel | Potentielles implantées | 1 | |
| <i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810 | Vergerette de Sumatra | Potentielles implantées | 1 | |
| <i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787 | Faux-ébénier, Cytise, Aubour | Avérées implantées | 2 | X |
| <i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816 | Lentille d'eau minuscule | Avérées implantées | 1 | X |
| <i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922 | Vigne-vierge commune | Avérées implantées | 1 | |
| <i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753 | Laurier-cerise, Laurier-palme | Potentielles implantées | < 13 | X |
| <i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777 | Renouée du Japon | Avérées implantées | < 6 | X |
| Reynoutria sp | Renouée (Groupe) | Avérées implantées | 4 | X |
| <i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753 | Robinier faux-acacia, Carouge | Avérées implantées | 5 | X |
| <i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838 | Séneçon sud-africain | Potentielles implantées | 1 | |
| <i>Solidago canadensis</i> L., 1753 | Solidage du Canada, Gerbe-d'or | Avérées implantées | 2 | |
| <i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789 | Solidage géant, Solidage glabre, Solidage tardif, Verge d'or géante | Avérées implantées | 1 | X |
| <i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914 | Symphorine à fruits blancs, Symphorine à grappes | Potentielles implantées | 4 | X |

2.1.2 Cartographie des espèces invasives

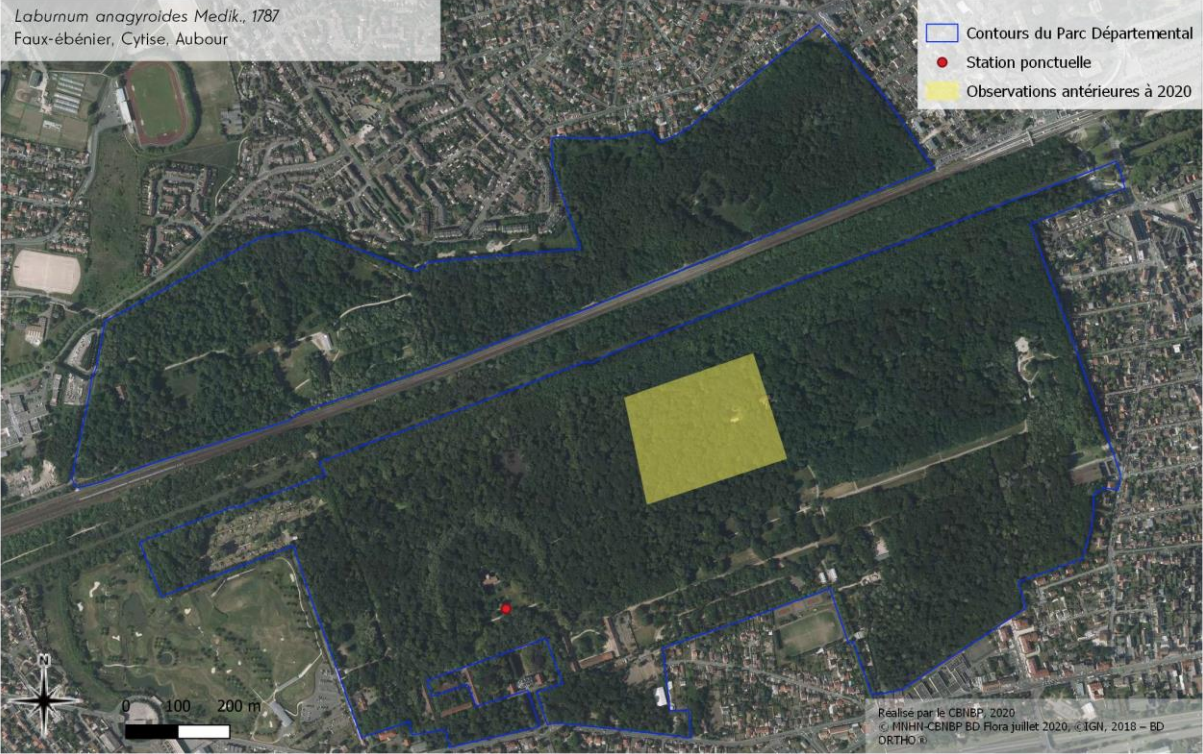
Ci-dessous sont présentées les localisations des espèces dans le parc, qui sont représentées selon leur densité. Les observations antérieures à 2020 sont colorées en jaune.





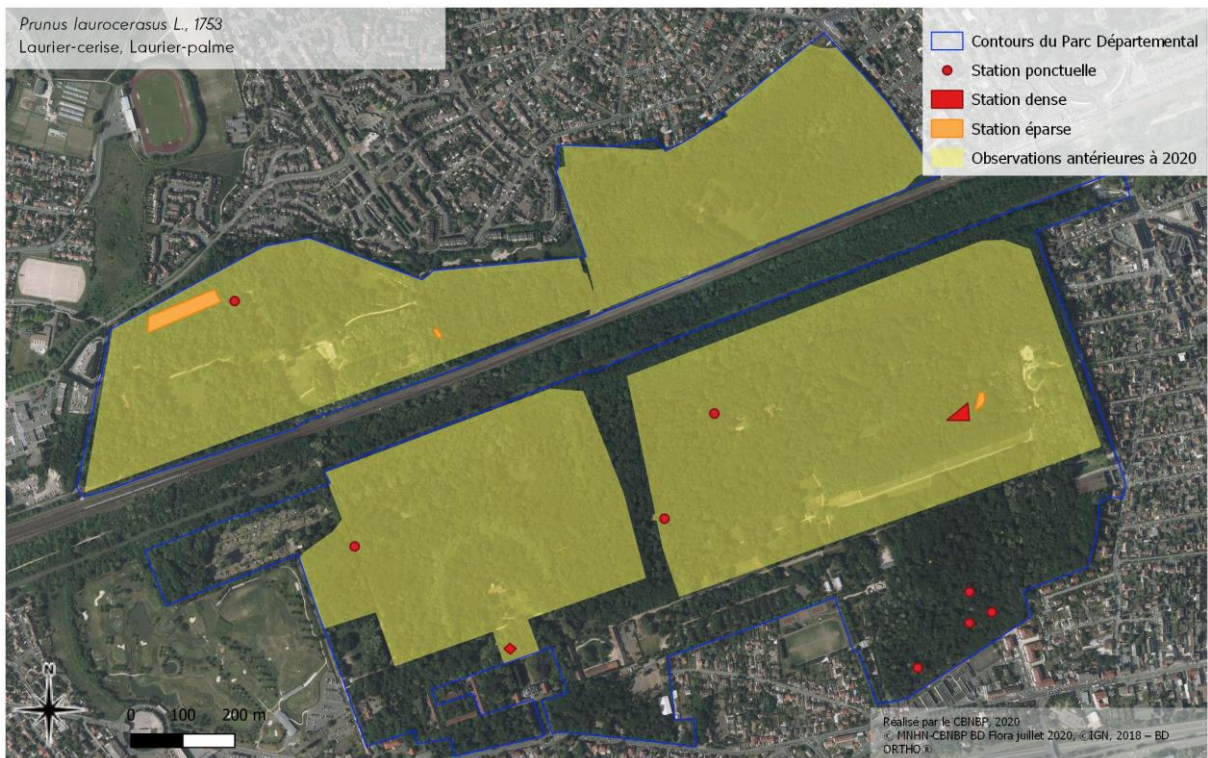


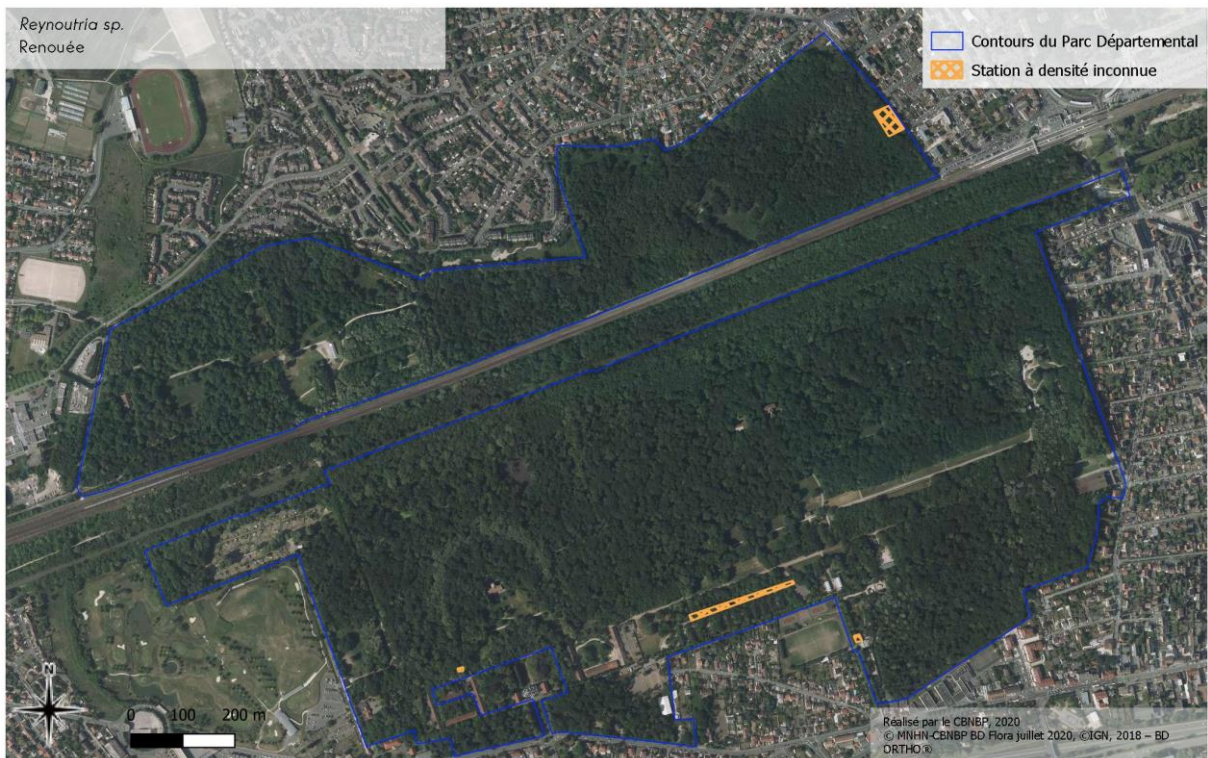
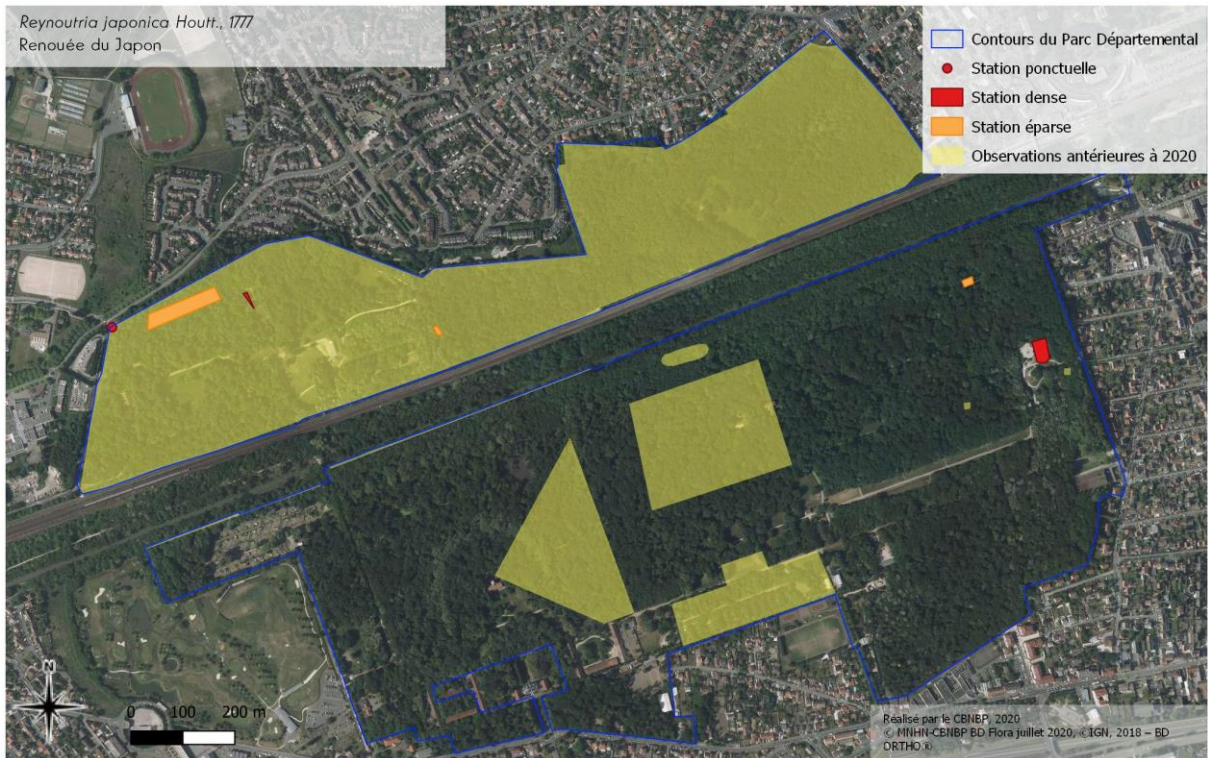
Laburnum anagyroides Medik., 1787
Faux-ébénier, Cytise, Aubour

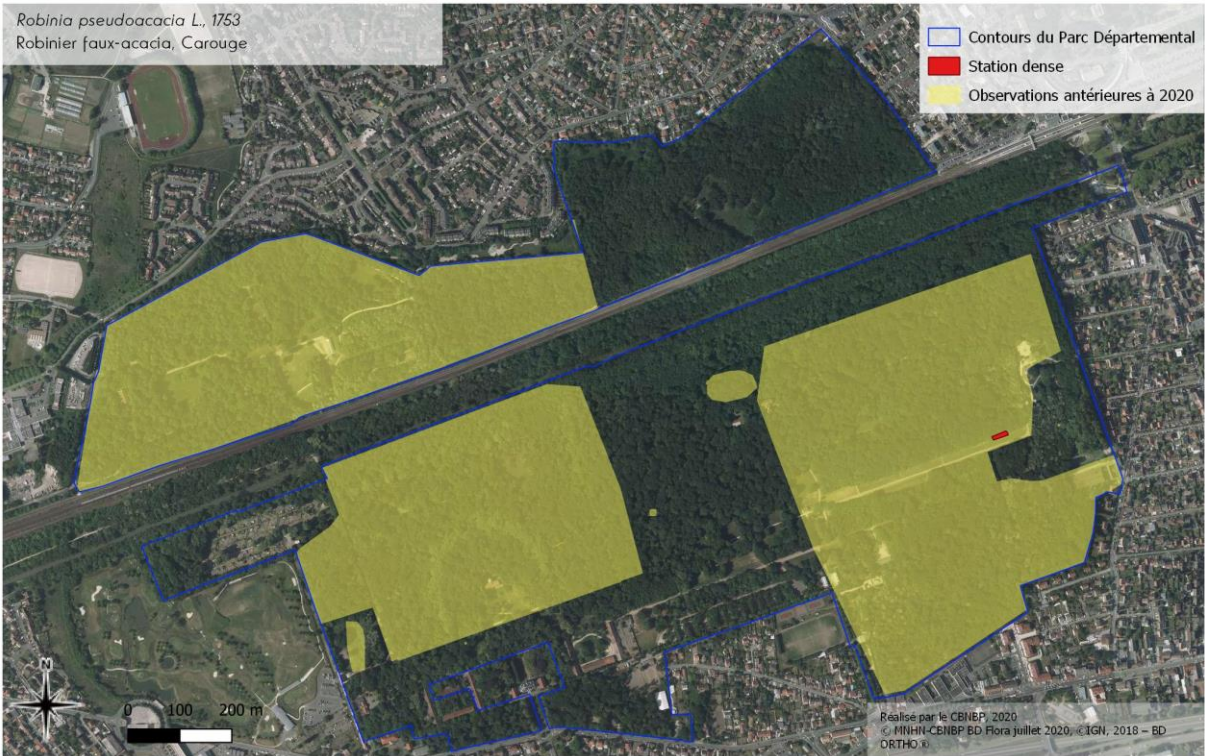


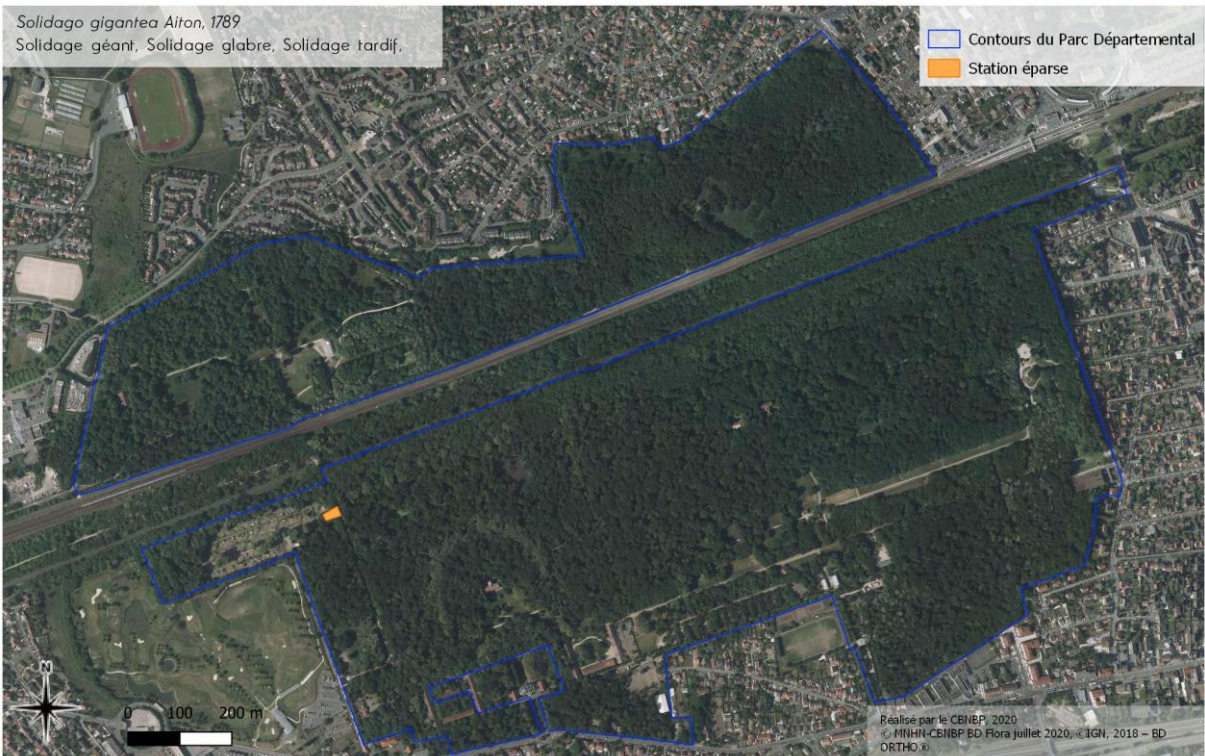
Lemna minuta Kunth, 1816
Lentille d'eau minuscule











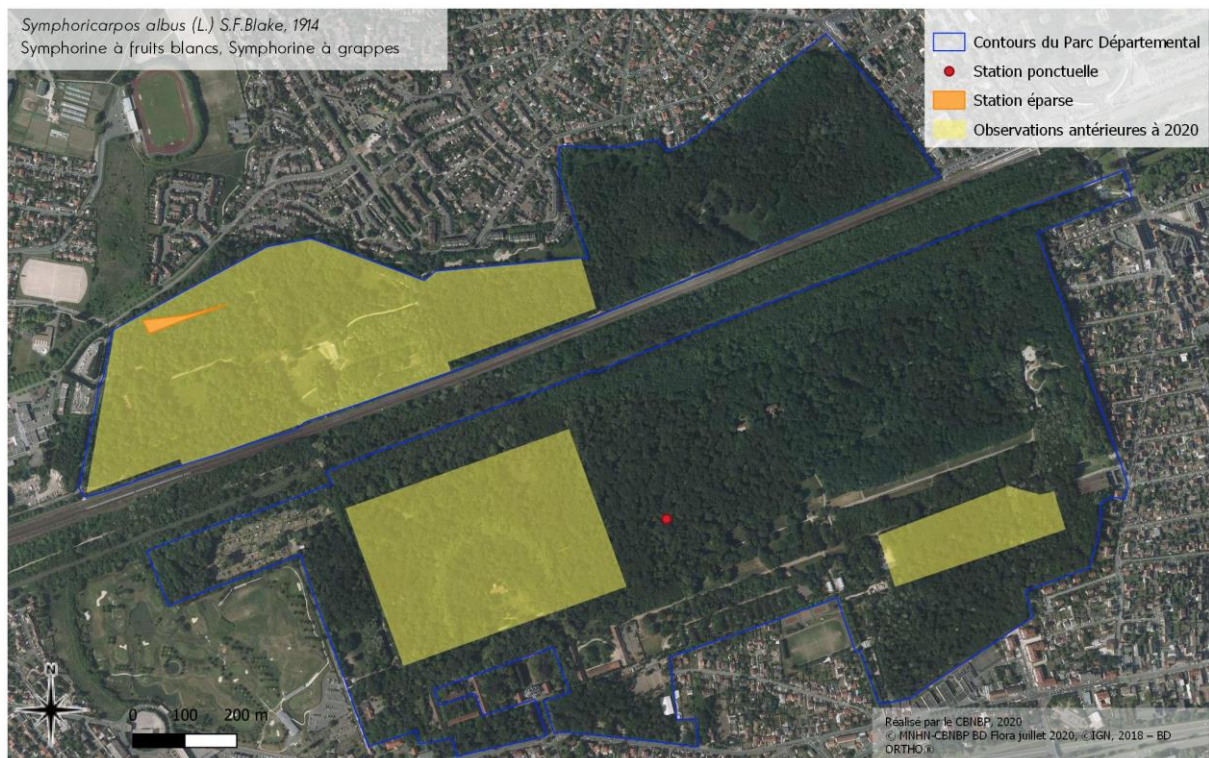


Figure 1. Cartographies des espèces exotiques envahissantes selon leur densité dans le parc départemental de la Poudrerie. Le nom scientifique de l'espèce concernée est précisé en haut à gauche. Les observations antérieures correspondent aux stations ayant été historiquement localisées mais qui n'ont pas été réactualisées en 2020.

2.2 Préconisations de gestion

De manière générale, des mesures ciblées sur les secteurs à enjeux doivent être mises en place pour les espèces avérées implantées. Des préconisations générales sont détaillées ci-dessous pour ces espèces.



Figure 2. Front de recrutement de l'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) à gauche, et du Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*) à droite, au parc départemental de la Poudrerie (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN, 2020).

L'Ailante glanduleux (*Ailanthus altissima*) et le Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*), présentent quelques stations ponctuelles ou denses où un recrutement notable est en cours (Figure 1 et Figure 2). Des interventions sur les sujets les plus âgés ne sont pas préconisées, mais le sont en revanche pour les jeunes individus et les rejets, afin de limiter l'expansion de ces deux espèces, ainsi que sur les nouvelles stations sont également conseillées.



Figure 3. Tapis de Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*) au parc de la Poudrerie (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN, 2020).

La Lentille d'eau minuscule (*Lemna minuta*) est présente dans le parc également (Figure 1). Pouvant être confondue avec la Lentille d'eau mineure (*Lemna minor*), sa répartition peut être sous-estimée, d'autant plus que les surfaces d'eau n'ont pas été systématiquement prospectées en 2020. Son développement peut former des tapis denses à la surface de l'eau (Figure 3) et réduire la pénétration de lumière et les échanges gazeux entre l'air et l'eau, ce qui n'est pas sans impact pour le milieu. Dans les secteurs où la Lentille d'eau minuscule a été notée, il est conseillé de surveiller régulièrement et d'intervenir en cas de développement d'un tapis trop dense. Apparemment, cette gestion est déjà mise en place actuellement dans le parc.

La Renouée du Japon (*Reynoutria japonica*) est répartie sur l'ensemble du parc, et forme des stations généralement assez denses (Figure 1). Une surveillance fine, accompagnée d'interventions régulières réalisées par une entreprise extérieure est déjà en place. Ces efforts sont à poursuivre pour contrôler l'expansion de cette espèce dans le parc. Une détection précoce des nouveaux foyers permettra d'anticiper le développement d'autres stations étendues et denses.

Certaines espèces avérées implantées sont présentes très ponctuellement ou correspondent à des stations plus anciennes, et ne sont donc pas problématiques. C'est le cas de l'Érable négundo (*Acer negundo*) et des Solidages (*Solidago* spp.). Le Cytise faux-ébénier (*Laburnum anagyroides*), ponctuel (Figure 1), a été planté pour l'ornementation, mais ne montre pas de dynamique de colonisation.

Pour les espèces potentielles implantées, une veille afin de permettre la détection d'un changement de comportement est préconisée. La plupart des espèces de cette catégorie ne sont pas problématiques au parc de la Poudrerie. En effet, elles sont présentes ponctuellement, n'ont pas toujours été observées en 2020, et le milieu forestier ne leur est pas favorable. Néanmoins, deux espèces méritent une attention particulière. Le Laurier-palme (*Prunus laurocerasus*) est présent sur l'ensemble du parc (Figure 1). Certains individus ont déjà fait l'objet d'intervention, mais une part importante se constitue de jeunes individus. Il est conseillé de surveiller de près la dynamique de cette espèce, et sa répartition justifie d'ores et déjà la mise en place de mesures d'interventions, en priorité sur les jeunes pieds.

Enfin, la Symphorine à fruits blancs (*Symphoricarpos albus*) est localisée dans le secteur nord-ouest du parc (Figure 1). Bien que ce secteur, assez fréquenté, ne présente que peu d'enjeux floristiques, la population actuelle est relativement étendue (Figure 4). Une veille sur cette espèce est donc conseillée.



Figure 4. Station dense de *Symphoricarpos* à fruits blancs (*Symphoricarpos albus*) et vue globale de son feuillage, au parc départemental de la Poudrerie (© O. Le Rallic-Maho / CBNBP-MNHN, 2020).

2.3 Discussion et comparaison avec les autres parcs départementaux

Cet état des lieux donne une vision globale de la répartition des plantes exotiques envahissantes dans le parc. Néanmoins, étant donné la superficie importante du parc, il est possible que certaines stations récentes ne soient pas mentionnées dans les données historiques et aient pu ne pas être détectées lors de la prospection. Dans le cas où des actions de lutte seraient mises en place pour certaines espèces invasives, ces dernières mériteraient un suivi spécifique.

A titre comparatif, 37 espèces exotiques à caractère envahissant dont 3 espèces en liste d'alerte et une seule espèce considérée comme invasive avérée émergente ont été recensées sur l'ensemble des 8 parcs départementaux ayant fait l'objet d'un état de lieux cette année. En moyenne, 17 espèces exotiques envahissantes sont recensées par parc, partagées en 9 espèces avérées implantées, 8 espèces potentielles implantées, 1 espèce en liste d'observation. Un seul parc est concerné par une espèce avérée émergente.

En ce qui concerne la gestion de l'Ailante glanduleux, des opérations de gestion sont actuellement réalisées par une entreprise externe, mais des confusions sont faites entre l'Ailante glanduleux et le Frêne commun (*Fraxinus excelsior*) aux jeunes stades.

Conclusion

3.1 Résumé des préconisations

Parmi les 16 espèces exotiques à caractère envahissant recensées au parc de la Poudrerie, aucune espèce dite « prioritaire » n'a été notée. Cependant, quelques-unes d'entre elles méritent une attention particulière. Le Robinier faux-acacia et l'Ailante glanduleux doivent être contrôlés au niveau de leurs fronts de colonisation. La surveillance de la Lentille d'eau minuscule est préconisée, et peut être complétée d'interventions lors de pics de développement (formation de tapis denses).

Le Laurier-palme montre une dynamique croissante dans le parc. Il est conseillé de surveiller de près les stations et de les accompagner de mesures ciblées sur les jeunes individus et de dévitalisation des individus plus âgés manifestant des propagations. Ceci permettra de prévenir une réduction de la diversité des essences pour ce parc à vocation forestière.

Les efforts déjà mis en œuvre sur la Renouée du Japon sont à poursuivre.

3.2 Préconisations générales et perspectives

De nombreuses espèces exotiques envahissantes ont été introduites à des fins ornementales. Certaines d'entre elles sont commercialisées et continuent d'être diffusées par ce biais. Lors d'achats de plantes pour l'aménagement ou l'ornementation des parcs, il est donc recommandé aux gestionnaires de vérifier le statut des espèces visées avant leur achat afin de prévenir des introductions involontaires d'espèces invasives dans les parcs.

Idéalement, un suivi rigoureux des actions de lutte est à tenir pour chaque espèce exotique envahissante et pour chaque station, qui à l'avenir, permettra de comparer l'efficacité de chacune d'entre elles. Pour cela, un tableau de suivi des actions de lutte, à tenir par les gestionnaires des parcs, leur a été transmis en parallèle de cet état des lieux.

Ainsi, le suivi régulier des stations permettra d'évaluer la dynamique des peuplements, et de la croiser avec les actions de lutte mises en œuvre pour l'évaluation de leur efficacité. Pour les espèces les plus problématiques, telle que le Laurier-palme (*Prunus laurocerasus*), des suivis spécifiques sont envisageables.

Plusieurs problématiques étant communes aux différents parcs départementaux, l'échange avec des techniciens d'autres parcs peut se révéler utile afin de partager les expériences ayant permis la régression de certaines espèces, ou à l'inverse, les « erreurs » de gestion ayant compliqué la lutte contre d'autres espèces. À plus large échelle, la participation à des colloques ou à des journées d'échange pour permettre de faire des retours d'expériences pourront se montrer utiles également, afin de permettre aux techniciens des parcs d'envisager de nouvelles pistes, mais également pour faire profiter à d'autres gestionnaires des expériences dans lesquelles les techniciens des parcs départementaux de Seine-Saint-Denis se montrent précurseurs, à l'image de la lutte contre le *Galega officinalis* L.

Bibliographie

DETREE J., 2018. *Suivi du Sainfoin d'Espagne (Galega officinalis). Parc de la Haute-Île*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 10 p.

DETREE J., 2019. *Cartographie des habitats et expertise floristique du Bois de la Tussion - Commune de Villepinte*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 18 p.

WEGNEZ J., 2018. *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France. Version 2.0, mai 2018*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 39 p.

WEGNEZ J., 2019. *Cartographie des stations de Sainfoin d'Espagne (Galega officinalis) et du Sénégon du Cap (Senecio inaequidens). Parc Georges Valbon*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 14 p.

Annexes

Annexe 1. Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Ile-de-France (Wegnez, 2018).

| | | Nom scientifique | Nom vernaculaire | SC. | Indigénat | Nombre de maille | Première mention | Liste UE |
|--|--|---|------------------------------|-----------|-----------|------------------|------------------|----------|
| ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES AVÉRÉES | Émergentes | <i>Crassula helmsii</i> (Kirk) Cockayne, 1907 | Crassule de Helms | | Acc. | 2 | 2006 | |
| | | <i>Hydrocotyle ranunculoides</i> L.f., 1782 | Hydrocotyle fausse-renoncule | | Nat. (S.) | 10 | 1990 | X |
| | | <i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987 / <i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven, 1963 | Jussies invasives | | Nat. (S.) | 12 | 1962 | X |
| | | <i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc., 1973 | Myriophylle aquatique | | Subsp. | 7 | 1994 | X |
| | | <i>Rhododendron ponticum</i> L., 1762 | Rhododendron des parcs | X | Nat. (S.) | 12 | 1990 | |
| | Implantées | <i>Acer negundo</i> L., 1753 | Erable negundo | | Nat. (S.) | 146 | 1858 | |
| | | <i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783 | Azolla fausse-fougère | | Nat. (S.) | 27 | 1937 | |
| | | <i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916 | Ailante glanduleux | | Nat. (E.) | 224 | 1883 | |
| | | <i>Campylopus introflexus</i> (Hedw.) Brid. | Mousse cactus | | Nat. (E.) | ? | | |
| | | <i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803 | Elodée du Canada | | Nat. (S.) | 78 | 1866 | |
| | | <i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John, 1920 | Elodée à feuilles étroites | | Nat. (S.) | 47 | 1990 | X |
| | | <i>Galega officinalis</i> L., 1753 | Sainfoin d'Espagne | | Nat. (E.) | 167 | 1799 | |
| | | <i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895 | Berce du Caucase | | Nat. (S.) | 36 | 1899 | X |
| | | <i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833 | Balsamine de l'Himalaya | | Nat. (S.) | 39 | 1905 | X |
| | | <i>Laburnum anagyroides</i> Medik., 1787 | Cytise faux-ébénier | | Nat. (E.) | 206 | 1879 | |
| | | <i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816 | Lentille d'eau minuscule | | Nat. (S.) | 110 | 1997 | |
| | | <i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922 | Vigne-vierge commune | | Nat. (E.) | 190 | 1992 | |
| | | <i>Prunus cerasus</i> L., 1753 | Griottier | X | Nat. | 44 | 1906 | |
| | | <i>Prunus serotina</i> Ehrh., 1788 | Cerisier tardif | | Nat. (S.) | 65 | 1957 | |
| | | <i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777 / <i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai, 1922 / <i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtk & Chrtkova, 1983 | Renouée invasives | | Nat. (E.) | 343 | 1928 | |
| <i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753 | Robinier faux-acacia | | Nat. (E.) | 509 | 1878 | | | |
| <i>Solidago canadensis</i> L., 1753 | Solidage du Canada | | Nat. (E.) | 317 | 1860 | | | |
| <i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789 | Solidage glabre | | Nat. (E.) | 161 | 1958 | | | |
| <i>Symphytotrichum</i> sp* | Asters invasifs | | Nat. (S.) | 105 | 1990 | | | |
| <i>Syringa vulgaris</i> L., 1753 | Lilas | X | Nat. (S.) | 76 | 1727 | | | |
| ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES POTENTIELLES IMPLANTÉES | <i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877 | Armoise des frères Verlot | | Nat. (S.) | 81 | 1821 | | |
| | <i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814 | Mahonia faux-houx | | Nat. (E.) | 187 | 1906 | | |
| | <i>Bidens frondosa</i> L., 1753 | Bident à fruits noirs | | Nat. (S.) | 99 | 1821 | | |
| | <i>Bromopsis inermis</i> (Leyss.) Holub, 1973 | Brome sans-arêtes | | Nat. (S.) | 99 | 1911 | | |
| | <i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887 | Buddleia du père David | | Nat. (E.) | 294 | 1923 | | |
| | <i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808 | Epilobe cilié | | Nat. (S.) | 119 | 1972 | | |
| | <i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804 | Vergerette annuelle | | Nat. (E.) | 327 | 1871 | | |
| | <i>Erigeron canadensis</i> L., 1753 | Vergerette du Canada | | Nat. (E.) | 506 | 1876 | | |
| | <i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810 | Vergerette de Sumatra | | Nat. (E.) | 297 | 1995 | | |
| | <i>Helianthus tuberosus</i> L., 1753 | Topinambour | | Nat. (S.) | 21 | 1934 | | |
| | <i>Impatiens balfourii</i> Hook.f., 1903 | Balsamine de Balfour | | Nat. (S.) | 47 | 1943 | | |
| | <i>Impatiens capensis</i> Meerb., 1775 | Balsamine du Cap | | Nat. (S.) | 24 | 1727 | | |
| | <i>Lycium barbarum</i> L., 1753 | Lyciet commun | | Nat. (S.) | 30 | 1861 | | |
| | <i>Phytolacca americana</i> L., 1753 | Raisin d'Amérique | | Nat. (S.) | 113 | 1881 | | |
| | <i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753 | Laurier-cerise | | Nat. (E.) | 200 | 1941 | | |
| | <i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838 | Sénégon du Cap | | Nat. (S.) | 151 | 1989 | | |
| | <i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914 | Symphorine à fruits blancs | | Subsp. | 126 | 1906 | | |
| LISTE D'ALERTE | <i>Ambrosia psilostachya</i> DC., 1836 | Ambroisie à épis grêles | | Nat. (S.) | 3 | 2000 | | |
| | <i>Asclepias syriaca</i> L., 1753 | Herbe à la ouate | | Subsp. | 3 | 1879 | X | |
| | <i>Bothriochloa barbinodis</i> (Lag.) Herter, 1940 | Barbon andropogon | | Acc. | 1 | 2012 | | |
| | <i>Cabomba caroliniana</i> A.Gray, 1848 | Cabomba de Caroline | | Acc. | 1 | 2010 | X | |
| | <i>Cornus sericea</i> L. | Cornouiller soyeux | | | 0 | | | |
| | <i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900 | Herbe de la pampa | | Acc. | 6 | 1998 | | |
| | <i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879 | Cotonéaster horizontal | | Subsp. | 9 | 1948 | | |
| | <i>Egeria densa</i> Planch., 1849 | Elodée dense | | Nat. (S.) | 5 | 2002 | | |
| | <i>Fallopia baldschuanica</i> (Regel) Holub, 1971 | Renouée du Turkestan | | Cult. | 1 | 1998 | | |
| | <i>Glyceria striata</i> (Lam.) Hitchc., 1928 | Glycerie striée | | Nat. (S.) | 7 | 1849 | | |
| | <i>Lagarosiphon major</i> (Ridl.) Moss, 1928 | Grand lagarosiphon | | Nat. (S.) | 13 | 1998 | X | |
| | <i>Lemna turionifera</i> | Lenticule | | Nat. (S.) | ? | | | |
| | <i>Lonicera japonica</i> Thunb., 1784 | Chèvrefeuille du Japon | | Cult. | 2 | 1996 | | |
| | <i>Myriophyllum heterophyllum</i> Michx. | Myriophylle hétérophylle | | | 0 | | X | |
| | <i>Paspalum dilatatum</i> Poir., 1804 | Paspale dilaté | | Nat. (S.) | 1 | 2009 | | |
| | <i>Pterocarya fraxinifolia</i> (Poir.) Spach, 1834 | Noyer du Caucase | | Cult. | 1 | 2003 | | |
| | <i>Rhus typhina</i> L., 1756 | Sumac hérissé | | Subsp. | 10 | 2001 | | |
| | <i>Sporobolus indicus</i> (L.) R.Br., 1810 | Sporobole fertile | | Nat. (S.) | 17 | 1999 | | |



Pour en savoir plus :
<http://www.cbnbp.mnhn.fr>

Conservatoire Botanique National



Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère en charge de l'environnement depuis 1998.

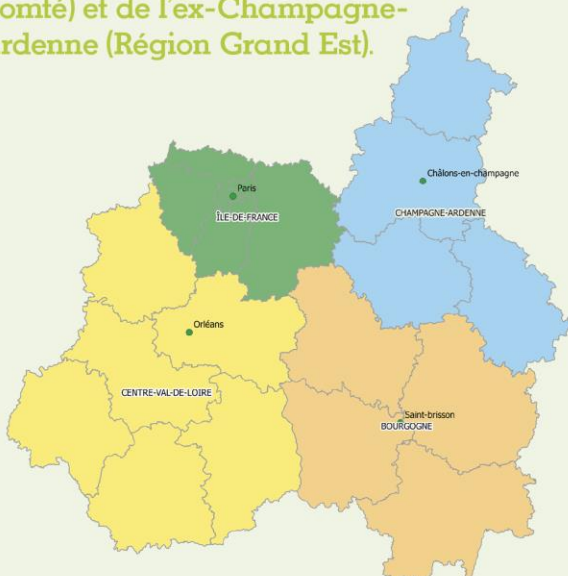
4 missions au service de la flore sauvage et de la végétation

- la connaissance ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Sa labellisation

- Un agrément national conféré par le ministère en charge de l'environnement (JO du 23/09/2017) ;

Le CBNBP intervient sur un périmètre constitué des Régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (Région Bourgogne-France-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (Région Grand Est).



Le CBNBP est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Agence Française pour la Biodiversité.

Contacts

Conservatoire botanique national du Bassin parisien

Muséum national d'Histoire naturelle

Directeur : Frédéric Hendoux
Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
61, rue Buffon - CP53
75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 35 54
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
58230 SAINT-BRISSON
Tél. : 03 86 78 79 60
E-mail : cbnbp-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
DREAL Centre - BP6407
5, avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
Tél. : 02 36 17 41 31
E-mail : cbnbp-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : Frédéric Hendoux
30, Chaussée du Port - CS 50423
51035 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
Tél. : 03 26 65 28 24
E-mail : cbnbp-ca@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
61, rue Buffon - 75005 PARIS
Tél. : 01 40 79 56 47
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
Tél. : 01 40 79 56 25
philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie

Responsable : Gaël Causse
Tél. : 03 86 78 79 61
gael.causse@mnhn.fr

Pôle Système d'information

Responsable : Cyril Tabut
Tél. : 01 40 79 80 99
cyril.tabut@mnhn.fr